



Fiche d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Profession :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Tel. :

E-mail :

Autre numéro de téléphone (personne à prévenir) :

Documents à fournir :

- Extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) vierge et obligatoire à chaque inscription.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la self défense et à la pratique de l'escrime lame courte.
- Une photographie d'identité.
- Le montant de la cotisation (150 euros).
- Formulaire d'adhésion Stade Clermontois dûment rempli.
- Une demande de licence WUKF France dûment remplie.

Casier judiciaire national : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/>

Site web du Stade Clermontois : <https://www.stade-clermontois.com>

Partie du document réservée à l'association

Casier ☐ Certificat médical ☐ Photographie et Formulaire SC ☐ Demande licence ☐

Montant total de la cotisation : 150 ☐ 100 (si adhérent en Boxe loisir ou amateur) ☐

Modalités de paiement : Espèces ☐ Chèque ☐

Engagement sur l'honneur

Je soussigné.....

Reconnais avoir pris connaissance des articles suivants :

La légitime défense, article 122-5 du code pénal :

« N'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte.

N'est pas pénalement responsable la personne qui, pour interrompre l'exécution d'un crime ou d'un délit contre un bien, accomplit un acte de défense, autre qu'un homicide volontaire, lorsque cet acte est strictement nécessaire au but poursuivi dès lors que les moyens employés sont proportionnés à la gravité de l'infraction. »

L'obligation civique de porter assistance, article 223-6 du code pénal :

« Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Sera puni des mêmes peines quiconque s'abstient volontairement de porter à une personne en péril l'assistance que, sans risque pour lui ou pour les tiers, il pouvait lui prêter soit par son action personnelle, soit en provoquant un secours. »

- Je m'engage à pratiquer la self défense et l'escrime lame courte en respectant la déontologie et l'éthique du Tolpar.

- Je m'engage à respecter le règlement de la section Boxe anglaise relatif au Tolpar pour suivre les entraînements, ainsi qu'à respecter les consignes de l'entraîneur.

- La non fourniture d'un certificat médical et/ou d'un exemplaire de casier judiciaire vierge entrainera une interdiction immédiate de participer aux entraînements.

- L'association se réserve le droit d'exclure un adhérent en cas de manquement aux règles énoncées ci-dessus.

Droit à l'image : J'accepte d'être photographié et/ou filmé dans le cadre des activités de l'association (entraînement, stage, reportage...) et que ces images puissent être diffusées sur le site web de l'association et celui de Tolpar France.

Oui / Non (rayer la mention inutile)

Fait à..... Le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »